

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: Sealant Tapes

Airseal 2 Tacky, Airseal 2 Super Tacky, Airseal 2, VBS-750

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Article: Ruban isolant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société:

Airtech International, Inc.  
5700 Skylab Road  
Huntington Beach, CA 92647  
E-mail: [airtech@airtechintl.com](mailto:airtech@airtechintl.com)  
Site web: [www.airtechonline.com](http://www.airtechonline.com)  
Téléphone: +1 714.899.8100  
Service responsable de l'information:  
Téléphone: +1 714.899.8100  
E-mail: [airtech@airtechintl.com](mailto:airtech@airtechintl.com)

Airtech Europe Sarl  
Zone industrielle Haneboesch  
L-4562 Differdange  
Luxembourg  
Site web: [www.airtech.lu](http://www.airtech.lu)  
Téléphone: +352 582.282  
Service responsable de l'information:  
Téléphone: +352 582.282  
E-mail: [sales@airtech.lu](mailto:sales@airtech.lu)

Airtech Advanced Materials UK Ltd.  
The Causeway  
Broadway Business Park  
Chadderton, Oldham  
OL9 9XD United Kingdom  
Site web: [www.airtech-amg.co.uk](http://www.airtech-amg.co.uk)  
Téléphone: +44 161.947.1610  
Service responsable de l'information:  
Téléphone: +44 161.947.1610  
E-mail: [sales@airtech-amg.co.uk](mailto:sales@airtech-amg.co.uk)

Airtech Asia Ltd.  
No. 161 of Anyuan Rd  
Chagugang County  
Wuqing District  
301721, Tianjin, P.R. China  
Site web: [www.airtech.asia](http://www.airtech.asia)  
Téléphone: +86 22 8862 9800  
Télécopie: +86 22 8862 9900  
Service responsable de l'information:  
Téléphone: +86 22 8862 9800  
E-mail: [airtech.asia@airtechasia.com.cn](mailto:airtech.asia@airtechasia.com.cn)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**CHEMTREC EMERGENCY PHONE:**  
France: +(33)-975181407  
Belgique (Brussels): +(32)-28083237  
Luxembourg: +(352)-20202416  
International: +1 703-741-5970

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Produit non soumis à la classification et au marquage de risque.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

néant

### 2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

### 3.2 Mélanges

Spécification chimique: Article: Ruban isolant

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: Dans des conditions normales d'utilisation: Aucune voie d'absorption possible.  
En cas de malaises: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau: Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Contact avec les yeux: En cas d'irritation par les vapeurs dégagées pendant le traitement: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Aucune voie d'absorption possible.  
En cas de malaises: Rincer la bouche. Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation:  
Les brouillards et vapeurs dégagés en cas de surchauffe peuvent avoir un effet irritant sur les voies respiratoires.  
Autres symptômes: Toux, troubles respiratoires, vertiges, nausée, vomissement.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable. A des températures élevées, des vapeurs toxiques peuvent être émises.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires: Circonscrire la zone de danger. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse. Neutraliser les vapeurs par l'emploi d'eau en brouillard. En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées. Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.  
À transformation ultérieure: Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Veiller à une bonne ventilation, notamment dans des locaux fermés.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.  
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.  
À transformation ultérieure: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Respecter les règles générales de prévention incendie.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver dans un endroit frais. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Protéger de radiations solaires. Ne pas congeler. Stocker à température ambiante.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires: Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.  
En cas de dégagement de vapeurs (à transformation ultérieure): Utiliser une aspiration locale.

### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

|   |  |
|---|--|
| Protection respiratoire:                      | une protection respiratoire n'est pas nécessaire si la pièce est bien ventilée.<br>À transformation ultérieure:<br>En cas de dégagement de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants! |
| Protection des mains:                         | Recommandation:<br>Gants de protection conforme à la norme NF EN 374.<br>Type de gants: caoutchouc nitrile (0,11 mm)<br>Période de latence: 480 min.<br>Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.  |
| Protection oculaire:                          | À transformation ultérieure (recommandé): Lunettes de protection conformes à la norme EN 166.  |
| Protection corporelle:                        | À transformation ultérieure (recommandé): Porter un vêtement de protection approprié.  |
| Mesures générales de protection et d'hygiène: | Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.<br>Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.<br>À transformation ultérieure:<br>Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inspirer les vapeurs.   |

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |   |
|--|---|
| État physique à 20 °C et 101,3 kPa   | Forme: solide   |
| Couleur:   | différents  |
| Odeur:   | inodore   |
| Seuil olfactif:  | Aucune donnée disponible                                      |
| Point de fusion/point de congélation:                                      | Aucune donnée disponible                                      |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:                     | Aucune donnée disponible                                      |
| Inflammabilité:  | Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité: | Aucune donnée disponible                                      |
| Point éclair/plage d'inflammabilité:                                       | > 300 °C  |
| La température de décomposition:   | Aucune donnée disponible                                      |
| pH:  | Aucune donnée disponible                                      |
| Viscosité, cinématique:  | Aucune donnée disponible                                      |
| Solubilité dans l'eau:   | insoluble   |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau:                                     | Aucune donnée disponible                                      |
| Tension de vapeur:   | Aucune donnée disponible                                      |
| Densité:   | 1,05 - 1,7 g/cm <sup>3</sup>                                  |
| Densité de la vapeur:  | Aucune donnée disponible                                      |
| Caractéristiques des particules:   | Non applicable  |

### 9.2 Autres informations

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Propriétés explosives:  | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes: | Aucune donnée disponible |

|                                    |                          |
|------------------------------------|--------------------------|
| Température d'auto-inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Taux d'évaporation:                | Aucune donnée disponible |
| Indications diverses:              | Aucune donnée disponible |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Cf. rubrique: Possibilité de réactions dangereuses.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

### 10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de radiations solaires. Éviter toute formation de vapeur ou d'aérosol.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs toxiques, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

|                        |   |
|------------------------|---|
| Effets toxicologiques: | Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.                                       |
|                        | Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.   |
|                        | Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.                                       |
|                        | Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.                                  |
|                        | Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.                          |
|                        | Sensibilisation respiratoire: Manque de données.  |
|                        | Sensibilisation cutanée: Manque de données.   |
|                        | Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.                 |
|                        | Cancérogénicité: Manque de données.   |
|                        | Toxicité pour la reproduction: Manque de données.   |
|                        | Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.                                    |
|                        | Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.  |
|                        | Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données. |
|                        | Danger par aspiration: Manque de données.   |

### 11.2 Informations sur les autres dangers

|   |   |
|---|---|
| Propriétés perturbant le système endocrinien: | Aucune donnée disponible  |
| Autres informations:                          | A des températures élevées, des vapeurs toxiques peuvent être émises. |

### Symptômes

En cas d'inhalation:  
Les brouillards et vapeurs dégagés en cas de surchauffe peuvent avoir un effet irritant sur les voies respiratoires.  
Autres symptômes: Toux, troubles respiratoires, vertiges, nausée, vomissement.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Le produit n'est pas biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:  
Aucune donnée disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchet: 07 02 13 = Déchets plastiques  
Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Ne pas enlever l'étiquette avant que le conteneur ne soit soigneusement nettoyé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
Non réglementé

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:  
La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

##### Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:  
Aucune donnée disponible

##### Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

## Sealant Tapes

Numéro de matière 1027

Page: 8 de 8

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Abréviations et acronymes: | ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures<br>ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route<br>CAS: Service des résumés chimiques<br>CE: Communauté européenne<br>CLP: Classification, étiquetage et emballage<br>Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses<br>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum<br>DNEL: Dose dérivée sans effet<br>EN: Norme européenne<br>EQ: Quantités exceptées<br>IATA: Association du transport aérien international<br>IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses<br>IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac<br>MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires<br>PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique<br>PNEC: Concentration prédite sans effet<br>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses<br>TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses<br>TSCA: Loi sur le contrôle des substances toxiques<br>vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables |
|----------------------------|--|

Cette fiche ne peut couvrir toutes les situations pouvant se présenter à l'utilisateur lors de la transformation. Chaque étape opérationnelle doit donc être examinée pour déterminer si des précautions supplémentaires s'imposent et lesquelles. Toutes les informations relatives à la santé et à la sécurité contenues dans cette fiche doivent être mises à la disposition de vos collaborateurs et de vos clients. Il relève de votre responsabilité d'exploiter ces informations pour rédiger des consignes d'utilisation appropriées et d'organiser des stages adéquats pour vos salariés.

Les conditions et les méthodes d'utilisation se trouvant hors de notre périmètre de contrôle, nous en rejetons toute responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité civile pour l'utilisation du produit. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Toutes les indications et remarques sont faites sans aucune garantie concernant l'exactitude de l'information, les risques lors de l'application du produit ou les résultats de cette application.